

Aéroport du Loiret

La première pierre de l'extension de l'aérogare posée par les autorités du Loiret

Jeudi dernier, à l'aéroport du Loiret, de nombreuses personnalités étaient présentes pour la pose de la première pierre de l'extension de l'aérogare. Marc Andrieux, vice-président du conseil général, en l'absence du président Eric Doligé a accueilli, les personnalités, Michel Camux, préfet du Loiret et de la région Centre, des élus, des chefs d'entreprises, des présidents d'associations du monde de l'aéronautique.

Après la signature du parchemin, le scellement du tube qui le contient et la pose d'une plaque, les autorités ont tour à tour donné leur avis sur l'extension de l'aérogare.

Cette extension, comme l'a souligné Marc Andrieux, est nécessaire, afin de répondre à l'évolution des normes Européennes sur le contrôle des passagers, des vols internationaux (extra Schengen), comme la Grande-Bretagne.

Si le département n'avait pas réalisé cette mise aux normes le Loiret perdait son accessibilité au profit des passagers en provenance de vols internationaux. Il serait resté un simple aérodrome.

Le département du Loiret a donc un aéroport. Suite à ces travaux de mise en conformité, le nouvel aérogare répondra à cette exigence, moyennant 2,5 millions d'euros supplémentaires, financés exclusivement par le conseil général. Il sera opérationnel au printemps 2013.

Michel Camux, ainsi que l'ensemble des élus concernés, ont tous été d'accord pour voir aboutir ce projet qui offre au département un outil important pour l'économie locale. Comme l'a cité Marc Andrieux : « c'est une figure de proue pour le Loiret ».

Jean-Pierre Garnier, maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel qui est heureux pour son village. Des entreprises sont engagées dans cette construction, tandis que l'aéroport connaît une extension du trafic et que les nuisances s'amenuisent grâce aux performances technologiques sur les avions.

L'aéroport du Loiret fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an avec une ouverture tant aux vols commerciaux qu'aux vols d'affaires ou même aux vols sanitaires et aux dons d'organe. La fréquentation de l'aéroport a augmenté de 22 %.

Pour Jean-François Vassal, directeur cette mise aux normes est un atout important pour l'activité, c'est un formidable moyen d'échange et d'ouverture vers les métropoles, nationales et internationales.



La pose de la première pierre de l'extension et de l'aménagement de l'aérogare de l'aéroport du Loiret a été faite par le Préfet du Centre et du Loiret, Michel Camux (à gauche), en présence des élus locaux.



L'assistance était constituée d'élus, de chefs d'entreprises, et de présidents d'associations aéronautiques.